

même des amateurs américains. Dans cette branche de l'industrie agricole, nos progrès ne datent pas de très-loin, mais ils sont sûrs et constants. Espérons que le temps n'est pas éloigné ou tant et de si belles régions actuellement incultes ou envahies de vignobles et de plantations de toutes sortes qui charmeront l'œil du cultivateur et de sa famille, leur rendront le toit domestique plus cher et plus plaisant, et ramèneront au foyer le bien-être et même la fortune au lieu de la triste monotonie des rudes travaux et des labours improductifs qui sont les compagnons inséparables du mode actuel de culture.

Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX.—Pendant les dix années et quelques mois que j'ai servi comme zouave dans l'armée pontificale, j'ai parcouru tous les Etats de Notre Saint Père que j'ai visités avec le plus grand soin possible. J'ai aussi passé quatorze mois dans la Ville des Pontifes que j'ai étudiés jusqu'au moindre détail. Tous les renseignements que je puisai alors, je les ai consignés dans mon agenda comme un précieux souvenir que je devais léguer à mes enfants: Je me disais: Ces notes seront peut-être le seul héritage qu'ils recevront, lorsque je devrai quitter cette vallée de larmes.

Mais, comme l'homme est faible par nature, je me suis laissé gagner par des amis et des personnes étrangères, et, avec ces notes prises sur les lieux mêmes, j'ai fait une brochure qui est maintenant sous presse et sera livrée au public à la fin du présent mois.

Je n'ai pas la prétention de me poser en littérateur. Je veux être simplement un narrateur véridique, et rien de plus.

Dans cet ouvrage, j'exposerai ce que les zouaves canadiens ont fait à Rome, les privations qu'ils ont eu à supporter, et comment on les a jugés au Canada et à l'étranger. Je décrirai vingt-cinq villes des Etats Pontificaux, en mentionnant les souvenirs historiques et religieux qu'elles rappellent. Vous aurez l'occasion, si vous me lisez—je l'espère—de parcourir Rome ancienne, Rome pendant les persécutions et Rome actuelle. Un chapitre sera consacré à l'histoire du règne de l'impérial Pie IX; un autre chapitre traitera de ses noces d'or et du Concile du Vatican. Je parlerai de plus du peuple romain, de sa foi, de sa charité et de ses divorcements, de la reine du peuple romain, des officiers des zouaves pontificaux, et enfin je m'efforcerai de retracer au long la célèbre retraite de Victorbe, la lâche conduite de Victor-Emanuel, ou de ses généraux, et la prise de Rome le 20 septembre 1870.

Cette brochure (in-12), qui aura pour titre "Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX," sera divisée en vingt-trois chapitres et renfermera plus de trois cents pages. Le prix du volume est fixé à 50 cents.

J'invite respectueusement les personnes qui voudront bien souscrire à mon ouvrage, à le faire au plus vite, afin que je puisse déterminer le nombre des exemplaires à tirer; elles pourraient s'adresser à l'auteur—sans orgueil—au bureau du Canadien, à Québec.—C. E. ROULEAU.

CAUSERIE AGRICOLE

DU BON TRAITEMENT DES FUMIERS (Suite).

(Extrait du "Traité populaire d'agriculture théorique et pratique par A.-C.-P.-R. Landry, A. B.")

"10. *Fumier des bêtes-élevées.*—C'est un fumier froid. C'est, nul doute, le fumier le plus répandu et le plus généralement employé. Il se distingue par la grande quantité d'eau qu'il renferme, la lenteur de sa décomposition, ses effets durables mais peu énergiques. Ils s'appliquent à tous les terrains et à presque toutes les récoltes; on le destine de préférence aux terres légères auxquelles il communique des propriétés avantageuses. Une autre propriété du fumier des bêtes à cornes est celle de se lier très-facilement, à cause de son état presque fluide, avec toute espèce de litière,

propriété que n'ont pas les fumiers de cheval et de mouton.

"20. *Fumier des porcs.*—Le fumier de cochon est doux, aqueux et frais; il fermente lentement et dégage peu de chaleur. Dans aucun autre fumier on observe autant l'influence de l'alimentation; c'est pour cela que les opinions sont si partagées relativement à cette espèce d'engrais. En général, nos cultivateurs n'ont qu'une médiocre estime pour ce fumier, il en est même qui le regardent comme nuisible aux récoltes. Les connaisseurs en cette matière ne partagent pas cette opinion. Le mode d'entretien des porcs explique amplement cette divergence d'appréciation. Tout cultivateur peut observer, en effet, qu'aussitôt que les porcs sont bien nourris, leurs excréments et leurs engrais gagnent de la valeur.

"Les exploitations où ce fumier peut être employé isolément sont assez rares, en ce pays; on le mélange habituellement à celui des autres animaux de la ferme et c'est, croyons nous, la meilleure méthode qui puisse être adoptée. De cette façon les différentes espèces de fumier se bonifient l'une par l'autre pendant la fermentation en tas, et l'on a rien à redouter dans leur emploi.

"30. *Fumier de cheval.*—Beaucoup plus sec que les précédents, il est considéré comme un engrais chaud et réservé par là même pour les terres compactes, froides et humides. Comme il contient peu d'humidité, il entre vite en fermentation et sa décomposition marche promptement; aussi exige-t-il beaucoup plus de soins et un traitement plus attentif que celui des bêtes à cornes. Supérieur à ce dernier, il perd bientôt cette supériorité pour peu que sa préparation soit négligée.

"Le fumier de cheval ne recevant, par les urines, qu'une dose insuffisante d'humidité, il convient, quand il est mis en tas, de l'arroser fréquemment. Si l'on néglige les arrosements, ce fumier se dessèche promptement, perd de son poids et de ses qualités.

"Le fumier de cheval convient non-seulement aux terres argileuses et compactes, il réussit encore dans les terres sablonneuses quand elles ont de la propension à retenir l'humidité.

"40. *Fumier de mouton.*—Les moutons donnent peu d'urines, de sorte que la litière déposée dans les bergeries suffit toujours pour les absorber complètement, tandis que les chevaux et surtout les bêtes à cornes urinent abondamment. L'abondance des urines nécessitant l'emploi d'une forte quantité de litière, le fumier de mouton, sous un poids donné, contiendra toujours moins de paille et plus de parties animales et aura conséquemment une valeur plus grande. En outre, conservé ordinairement dans les bergeries jusqu'au moment de son transport, cet engrais est fortement tassé par le piétinement incessant des moutons; abrité contre les eaux pluviales et le renouvellement de l'air, il est préservé des causes qui détériorent si facilement les fumiers des autres animaux de la ferme.

"Introduit dans le sol, le fumier de mouton n'y produit pas des effets de longue durée: sa décomposition rapide en est la cause.

"C'est un engrais chaud.

"Il convient très bien aux terres froides, argileuses et compactes.